



OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR.TRICE DEVELOPPEMENT INSTALLATION – TRANSMISSION AGRICOLE Remplacement congé maternité/parental

L'ADEAR Agriculture Paysanne 22, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Côtes d'Armor a été créée en 1994 par des agriculteurs soucieux de développer une agriculture durable respectueuse de l'intérêt collectif en étant ouverte aux problématiques sociétales et environnementales.

L'association a pour missions principales d'accompagner des porteurs de projets agricoles dans leur démarche d'installation sur le territoire des Côtes d'Armor ainsi que des futurs cédants souhaitant transmettre leur ferme. Elle participe activement à la promotion d'une agriculture paysanne et propose également des formations à destination des porteurs de projet et des paysans. Cette structure est rattachée à une fédération nationale (la FADEAR) et elle a su instaurer et travailler en réseau avec différents partenaires.

L'association est administrée par 14 paysan.ne.s, l'équipe salariée est composée actuellement de 4 personnes et travaille très en lien avec la CIAP et la Confédération Paysanne.

MISSIONS

En remplacement d'une animatrice en congé maternité puis parental, l'association Agriculture Paysanne 22 recrute un.e animateur.trice qui travaillera en lien avec le Conseil d'administration et l'équipe salariée déjà en place pour assurer les missions suivantes :

1. Accompagnement à l'installation agricole

- Accueillir, informer et accompagner les porteurs de projet dans l'émergence, la définition et la mise en œuvre de leur projet agricole (au niveau administratif, statutaire, économique...),...
- Organisation et animation de formations sur diverses thématiques autour de l'installation agricole
- Lien aux différents partenaires et promotion de nos outils

2. Accompagnement à la transmission agricole

- Sensibiliser sur les enjeux de la transmission agricole
- Accueillir, informer et accompagner les agriculteurs proches de la retraite dans leur projet de transmission agricole (au niveau administratif, humain, juridique...)
- Organisation et animation d'un cycle de formation à destination des futurs cédants
- Lien aux différents partenaires et promotion de nos outils

3. Participation à la vie de l'association

- Animer et contribuer au fonctionnement interne de la structure (conseil d'administration, AG...)
- Travailler au suivi financier et administratif des projets de l'association en lien avec le Conseil d'Administration et le reste de l'équipe salariée

PROFIL SOUHAITÉ

Intérêt et motivation pour le développement de l'agriculture paysanne impératifs

Formation/connaissances/expériences :

- Bac +3 minimum (agriculture, accompagnement de projets, création d'activité professionnelle, développement rural) et/ou expérience significative
- Expérience souhaitée dans l'accompagnement agricole et en gestion de projet
- Expérience et connaissances appréciées autour de la formation, des enjeux de la transmission agricole et de l'accompagnement de collectif

Compétences et savoir-être :

- Ecoute active et qualités relationnelles
- Capacités d'animation, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aisance à la prise de parole en public
- Capacité d'organisation, rigueur
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet
- Aptitude et goût pour le travail en équipe, esprit d'initiative, persévérance et autonomie

Certaines missions confiées pourront être rediscutées et redistribuées avec le reste de l'équipe en fonction du profil de la personne retenue pour ce remplacement.

CONDITIONS

- Contrat CDD à terme incertain (minimum 6 mois).
- Poste à 80% ou 90%
- Prise de poste entre le 1 et le 15 septembre 2025
- Rémunération selon la convention collective de la Confédération Paysanne et organismes affiliés (exemple échelon 1 : 2442.69€ brut/mois pour un temps plein).
- Poste basé à St Brieuc avec déplacements sur le département
- Permis B et véhicule indispensable car déplacements sur les fermes à prévoir (indemnisations à hauteur de 0,48€/km)
- Disponibilités ponctuelles en soirée (1 à 2 fois par mois)
- Des possibilités de pérennisation du poste au sein du réseau sont envisageables.